

Image not found or type unknown



## Calcul retraite pour un cdd

Par **PHAVRET**, le **05/09/2008** à **09:12**

Bonjour, rnJ'ai l'opportunité d'un poste de contractuel aux HCL (Hospices Civils de Lyon) en CDD renouvelables (rémunérés sur un fonds de recherche). J'ai 50 ans et me préoccupe de savoir si, à temps de travail égal, le principe de calcul des points de retraite est le même que si j'étais en CDI. rnA l'avance merci pour votre réponse.